

Extrait du registre des délibérations Conseil Municipal de Kermaria-Sulard Séance du Jeudi 29 Août 2024

Date convocation : 8 Août 2024	Le 29 août 2024 à 18 H30 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur HOUSSAIS Pierre, Maire.
Membres :	Etaient présents :
En exercice : 15	DOUAREC Audrey, DRU Emmanuel, DUCLUZEAU Lucile, HOUSSAIS Pierre, JADÉ Michel,
Présents : 14	LE GOFF Thibaut, LE HOUEROU Alain, LE HUEROU Audrey, LOZAHIC Estelle, MARTY
Votants : 15	Véronique, ROUGNANT Marie Jo, SOUDAIS Christiane, TANDA Salvatore, TAUPIN Christelle.
	Absents excusés : COLBERT Guy donne procuration à TANDA Salvatore
	Absents non excusés :
	Secrétaire de séance : ROUGNANT Marie-Jo

2024_08_29_03-Tarifs communaux aux dates indiquées dans chaque tableau

Suite aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, Mr le Maire propose de réviser les tarifs.

Mr le maire propose de fixer les tarifs suivants :

Salle Multi Activités au 1/10/2024

	1/10/2024	1/10/2024
Salle de Sport et salle de Gym	Kermaria	Externe
Association - Événementiel (forfait journalier)	0 €	400 €
Association (forfait annuel 1h/semaine)	0 €	200 €
Association (tarif horaire)	0 €	40 €
Association (forfait demi-journée)	0 €	200 €
Intervenant (forfait journalier)	120 €	380 €
Intervenant (forfait demi-journée)	60 €	200 €
Individuel-(tarif horaire)	12 €	30 €
Locations allées de boules couvertes	Kermaria	Externe
3 heures semaine/année	0 €	200 €
Heures supplémentaires (s.r.d)	0 €	60 €

NB1. La gratuité de la salle de Sport et de la salle de Gym de la SMA est maintenue sous réserve de la signature de la convention qui impliquera chaque association à l'entretien et au nettoyage des deux salles.

NB.2. Des demandes spécifiques extérieures pourront être étudiées au cas par cas et autorisées par le maire sous réserve de disponibilité.

Salle des Moulins

Tarifs au 1/10/2024
500 euros + consommation électricité

MAISON DU TEMPS LIBRE au 1/12/2024

Maison du Temps Libre		1/12/2024
Tarifs aux kermarianais		
1/2 jour	Salle entière (sans cuisine)	150 €
1/2 jour	Petite salle (sans cuisine)	100 €
1 jour	Salle entière (sans cuisine)	300 €
1 jour	Petite salle (sans cuisine)	180 €
1 jour	Cuisine (avec tout le matériel)	100 €
1 jour	Forfait chauffage – petite salle	30 €
1 jour	Forfait chauffage – salle entière	50 €
2 jours	Salle entière	400 €
2 jours	Petite salle	250 €
2 jours	Cuisine (avec tout le matériel)	150 €
2 jours	Forfait chauffage – petite salle	45 €
2 jours	Forfait chauffage – salle entière	80 €

ECOLIS : PUBLIQUE (RPI- amicale laïque), PRIVÉE (OGEC) :

Pour chaque école, gratuité en fonction des disponibilités au moment de la réservation

- 1 journée/an : Salle entière et cuisine.
- 2 journées/an : Salle entière pour organisation spectacle et réunion.

Maison du Temps Libre		1/12/2024	1/12/2024
Tarifs aux associations kermarianaises		Toute association sauf →	C.Animation, C.Jumelage, C.Amitié.
1/2 jour	Salle entière (sans cuisine)	60 €	10 €
1/2 jour	Petite salle (sans cuisine)	40 €	10 €
1 jour	Salle entière (avec cuisine)	190 €	80 €
1 jour	Forfait chauffage (salle entière)	50 €	50 €
1 jour	Petite salle (avec cuisine)	145 €	80 €
1 jour	Forfait chauffage (petite salle)	30 €	30 €
1 jour	Salle entière (sans cuisine et sans chauffage)	140 €	0 €
1 jour	Petite salle (sans cuisine et sans chauffage)	70 €	0 €
2 jours	Salle entière (avec cuisine)	260 €	85 €
2 jours	Forfait chauffage (salle entière)	75 €	75 €
2 jours	Petite salle (avec cuisine)	185 €	85 €
2 jours	Forfait chauffage (petite salle)	45 €	45 €
2 jours	Salle entière (sans cuisine et sans chauffage)	190 €	20 €
2 jours	Petite salle (sans cuisine et sans chauffage)	120 €	10 €

Tarifs casse de la STL

3 € pour la casse d'une assiette ou d'un verre ou d'une tasse.

SERVICE JEUNESSE au 1/09/2024

Le coût important du Service Jeunesse a été souligné par la Chambre Régionale des Comptes. Notre réflexion nous conduit à ce que :

- L'engagement financier maximal de la commune ne dépasse pas de 40 000 €/an
- Les jeunes venant dans les locaux du Pôle Jeunes soient pleinement associés à l'entretien et la propreté de ces locaux dans un bon esprit de civisme
- La nécessité d'associer les jeunes au ménage du Pôle Jeunes
- La nécessité d'augmenter sérieusement les tarifs des communes extérieures sauf si bien sûr ces communes extérieures acceptent une convention financière pour aider la commune à faire face aux dépenses du Service Jeunesse et Sports de notre commune
- La nécessité de différencier les tarifs en fonction du Quotient Familial dans le souci de faciliter l'accès à nos services pour les familles aux revenus les plus modestes

▪ **Accès au Pôle Jeunes**

	Kermarianais	Extérieurs
Tarifs	13 €	25 €

▪ **Cap Sport et Mini Sport hors congés scolaire**

Pour les kermarianais	
QF	Tarif
De 0 à 1000	50 €
De 1001 à 1500	75 €
plus de 1501	90 €
Pour les extérieurs	
Tarif unique	100 €

▪ **Activités d'été « Cap Sport Vacances »**

Les tarifs seront décidés à une date ultérieure.

▪ **Séjour d'été**

Les tarifs seront votés à une date ultérieure

CIMETIERE au 01/12/2024

	Tarifs 2024
<u>Cimetière</u> - concession 30 ans	120.00€
- concession 50 ans	170.00€
- caveau 2 places	1 100.00€
- caveau 3 places	1 480.00€
<u>Columbarium</u> - concession 30 ans	1 000.00€
- concession 50 ans	1 350.00€

Photocopie Tarifs au 01/09/2024

	Tarifs au 01/09/2024 Noir et Blanc	Tarifs au 01/09/2024 Couleur
A4	0.40€	0.55€
A3	0.70€	0.85€

Après échanges et discussion, le conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE Les tarifs proposés ci-dessus

La secrétaire, **Mme Marie-Jo ROUGNANT**

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **M. Pierre HOUSSAIS.**

